

2 jours - 12 heures

Hôtel Sofitel Jardin
Des Roses Rabat

» 02 et 03 Mars 2023

TARIF
8 000 Dhs HT

ANIMATEUR(S)

M. Hassane Zaidi
Membre de la Commission
Nationale de la Commande
Publique, ex Chef de
Division à la Direction des
Entreprises Publiques et de
la Privatisation

Suite à l'adoption du nouveau décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics par le conseil du gouvernement du jeudi 29 décembre 2022 et sa généralisation à d'autres établissements publics et autres personnes morales de droit public, le cabinet Mouvement Conseil propose une formation ciblée en mettant en exergue les principales nouveautés et modifications apportées par ce nouveau décret comparativement à la réglementation en vigueur.

Public concerné

- Gestionnaires publics et semi-publics, ordonnateurs, responsables de programmes
- Responsables et cadres dans les domaines des achats, des finances, des affaires juridiques, de l'audit, du contrôle interne, de l'inspection générale

Programme de la formation

1. Principes généraux

- Elargissement des principes généraux

2. Principales nouveautés :

- Dialogue compétitif ;
- Offre spontanée ;
- Appel d'offre ouvert simplifié ;
- Prestation architecturale simplifiée ;
- Plan de charge ;
- Pièces justifiant les capacités financières des concurrents, le cas échéant.
- Institution du prix de référence
- Compensation industrielle ;
- Institution de l'offre excessive et l'offre anormalement basse pour les marchés des études
- Marché national et marché international
- Achat sur catalogues électroniques
- Interopérabilité avec les systèmes tiers
- Marchés de services relatifs aux systèmes d'information
- Promotion de l'emploi local
- Observatoire marocain de la commande publique
- Marchés relatifs à la restauration des ouvrages traditionnels, historiques et anciens
- Prestations relatives au soutien et/ou à la régulation de l'approvisionnement du pays en céréales, légumineuses et produits dérivés

3. Suppression

- Dossier additif
- Partie réservée aux collectivités territoriales

4. Présentation de l'échantillon par le concurrent dont l'offre est la plus intéressante

5. Institution de nouveaux modes de passation

6. Réaménagement et rajout de certains concepts

7. Précision des cas de confiscation de la Caution provisoire

8. Réaménagement des taux, montants et délais :

- Honoraires architectes ;
- Appel d'offre restreint ;
- Concours architectural.
- Audit ;
- Bons de commande ; Délai de remise de dossier d'appel d'offre



MODALITES D'INSCRIPTION A LA FORMATION
FORMATION NOUVEAU DECRET N° 2.22.431
RELATIF AUX MARCHES PUBLICS

Administration/Organisme

Raison Sociale _____

Adresse _____ Ville _____

Le Responsable Formation

Nom _____

Prénom _____

Tél _____ E-mail _____

Participants

Nom et Prénom	Fonction	Email	Tél

Tarif

8 000 Dhs HT soit 9 600 TTC Par Personne

Forfaits incluant les 02 jours de formation, avec déjeuners et pauses café, ainsi que les supports de formation papier et électronique, et le certificat délivré par Mouvement Conseil

Règlement

Par Virement Bancaire au compte : ATTIJARIWABA BANK

Dar Al Moukawil Rabat N° 007 810 0014993000000402 83

Merci de remplir la présente fiche et nous la renvoyer en version scannée par

Email sur : contact@mouvement.ma ou par Fax N° : 05 37 67 51 44

Date

Signature et cachet de l'organisme